

Ce n'est pas le tout de boire, mais qu'est-ce qu'on mange ?

Le Salon des vins de Seclin est une institution pour les amateurs de bonnes bouteilles. Mais quand on ne boit pas d'alcool, peut-on quand même en profiter ? Oui car c'est aussi le salon des produits régionaux. Alors, qu'est-ce qu'on mange ?



Simon Van Oost, à gauche, est issu d'une famille d'artisans conserveurs de la Somme. Il propose 70 produits différents à goûter.

PAR CARINE BAUSIÈRE
villeneuveascq@lavoixdunord.fr

SECLIN. Bonjour, je n'aime pas l'alcool mais j'aime manger. Ça se passe comment ? D'abord, il faut prendre son tour dans la file qui se presse à l'entrée du salon. Il est à peine 10 h, les portes viennent d'ouvrir et pourtant, les allées sont déjà pleines.

Au bout de quelques mètres à peine, j'ai des étoiles dans les yeux. Je viens de trouver mon Graal en découvrant Hervé Piret qui trône au milieu d'une pile de croûtes. Le Savoyard est arrivé avec une montagne de pâtes molles et dures odorantes qui me chatouillent les narines. Son chalet de la marmotte est le plus ancien exposant en charcuteries et fromages de ce salon. Une institution. Abondance, tomme à l'ail des ours, beaufort d'été de 2015, raclettes... laissez-moi ici, je vais vous retarder. Impossible, la foule me pousse vers l'avant. En chemin, j'aperçois, entre les stands de bouteilles, la ferme de la Mude et ses foies gras de canard, le chocolat du

Comptoir du cacao, et les pâtisseries du pays bigouden. Oh, du kouign-amann ! Pourquoi les meilleures choses sont-elles les plus riches ? Parce que le gras, bien souvent, c'est le goût. Eh oui.

TENTATIONS

Un peu plus loin, l'artisan conserveur Simon Van Oost déploie une ribambelle de bocaux 100 % made in Somme, avec des produits régionaux. De la terrine de bulots à l'estragon, du pâté de foie de volaille au calvados, de la terrine d'agneau de pré-salé. C'est tentant, il faut bien le reconnaître.

“ Si les stands de nourriture sont minoritaires, ils n'en restent pas moins très attractifs. ”

Tout comme il est difficile de ne pas s'arrêter devant le stand d'Éric Charlet, Maubeugeois d'origine, qui s'est exilé il y a plus de vingt ans au pays basque pour vouer sa vie au piment d'Espelette et à la charcuterie.

La famille Lefebvre, elle, consacre ses journées à l'érable, dont la sève en provenance directe de Trois-Rivières, au Québec, s'étale sous toutes les formes : sirop, beurre, caramel, confiture, tisane, thé. « Il y a même des champignons du lac Saint-Jean, super-bons avec du vin blanc ! », sourit Anouchka qui, avec son père, se lance dans une grande tournée hivernale des marchés de Noël français.

Si les stands de nourriture sont minoritaires au milieu des cépages, ils n'en restent pas moins très attractifs. En moins d'une heure, j'ai craqué pour une terrine, du nougat, du kouign-amann, du piment d'Espelette et un morceau de beaufort sur le stand d'Hervé Piret.

L'heure avance, il va préparer ses sandwiches à la raclette. Ceux qui provoquent une queue « jusqu'à dehors ». « Vous en voulez ? » Non, merci, j'ai piscine.

Et ce n'est pas une excuse bidon, ma bonne conscience en a vraiment besoin. ■

Salon des vins de terroir et des produits régionaux, parc de la Ramie à Seclin, samedi et dimanche de 10 h à 20 h, lundi de 10 h à 17 h. www.vins-de-terroir.com.



Éric Charlet est originaire de Maubeuge. Il est parti au pays basque pour produire du piment d'Espelette et de la charcuterie.

Ville de Fretin
25^{ème} anniversaire
Salon des Vins, Bières et Produits Régionaux

Du samedi 3 novembre de 10h à 19h
au dimanche 4 novembre de 10h à 18h

Pour cette occasion, la chroniqueuse culinaire de France Bleu Nord et Pépée Le Mat s'invitent à faire une animation le samedi !

Gagnez le panier du salon composé par les exposants
Inauguration officielle le samedi 3 à 11h
Salle des sports rue Alfred Cousin

Entrée Gratuite

www.ville-fretin.fr
Renseignements au 03 20 64 67 40

DESTOCKAGE MASSIF
Jusqu'au 10 novembre

DE **-20%** A **-49%**

SUR UNE SELECTION D'ARTICLES

soit près de **8000 paires** de grandes marques

Kickers Gabor REGARD MEPHISTO M
BELLAMP NO NAME bugatti
babybotte DORNING mjus Myma
GEOX GBS Tamaris REQINS Fluchos
REDSKINS catimini PATAUGAS LLOYD

Ouverture EXCEPTIONNELLE
du magasin de **SECLIN** **Dimanche 4 novembre**
de 9h30 à 12h30

Chaussures DELAHAYE
Homme - Femme Enfant - Junior

7, Rue Gabriel Péri - **SECLIN**
Lundi : 14h - 19h - Mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et de 14h à 19h
Mercredi et samedi : 9h à 12h30 et de 14h à 19h

35, rue Pierre Ogée - **ANNOEULLIN**
Du mardi au samedi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

www.chaussures-delahaye.fr

LE CREUX DE L'OREILLE

« BONNE NOUVELLE »,
C'EST UNE CATASTROPHE

On explique : Quand il y a des phénomènes naturels exceptionnels, autant que l'état de catastrophe soit reconnu, c'est plus simple pour être remboursé. Par arrêté interministériel, publié au Journal Officiel du samedi 3 novembre, la commune de Faches-Thumesnil est reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain (hors sécheresse géotechnique) du 30 mai 2016 au 31 décembre 2016. Les personnes sinistrées disposent d'un délai de dix jours à compter de la date de publication de l'arrêté pour se rapprocher de leurs compagnies d'assurances.

Format, étiquette, mentions légales... le flacon en dit long sur le vigneron

Parler du Salon des vins de terroir et des produits régionaux sans tremper les lèvres dans le divin breuvage, c'est possible ! Il suffit de se concentrer sur les bouteilles et les étiquettes... qui en ont des choses à nous révéler !



Denis Asselineau et ses bouteilles à étiquette verticale (à gauche) et horizontale (à droite).

PAR OLIVIER HENNION
villeneuedasqc@lavoixdunord.fr

SECLIN. S'il y a bien une chose qui différencie un vin d'un autre dès le premier regard, c'est bien le « packaging », un vilain mot associant la forme de la bouteille, l'étiquette, voire la contre-étiquette (la petite qui est à l'arrière de la bouteille). Pour percer les secrets qui régissent cette face souvent négligée du vin, rien de tel que le témoignage d'un vigneron qui a dû se poser récemment toutes ces questions.

“ Pour les vins d'assemblage et plus modernes, destinés à une clientèle moins experte ou plus jeune, on a choisi une étiquette verticale.”

Denis Asselineau en est à sa deuxième participation au salon de Seclin. Il fait partie d'une coopérative, les Coteaux de la Vézère, qui a relancé en 2007 la culture de la vigne en Corrèze, alors que « jusque-là, la Corrèze était connue pour produire du bois, des champignons et des présidents ». En 2013, la production devenant plus conséquente, la question s'est posée quant à la façon dont

Corrèze a été validée en 2017), nous sommes sur une étiquette horizontale, plus classique ». L'ensemble reste sobre dans les deux cas, avec des rappels au patrimoine local : la mésange à tête noire pour les étiquettes verticales, les cabanes de vigneron pour les horizontales. Les mentions légales et affichages obligatoires (lire ci-dessous) figurent à chaque fois sur l'étiquette : « Au début, on avait placé ça sur la contre-étiquette (à l'arrière de la bouteille), mais ça représente un coût. On les a finalement placées sur le côté de l'étiquette principale, et renoncé à la contre-étiquette ». Maintenant qu'on a fait le tour de la bouteille et de l'étiquette, il va quand même être temps de le goûter ce vin de Corrèze ! ■

UN ENSEMBLE SOBRE

Du côté de l'étiquette, l'équipe des Coteaux de la Vézère a choisi deux options différentes, selon les types de vin : « Pour les vins d'assemblage et plus modernes, destinés à une clientèle moins experte ou plus jeune, on a choisi une étiquette verticale, et pour notre vin en AOC (une appellation d'origine contrôlée

Corrèze a été validée en 2017), nous sommes sur une étiquette horizontale, plus classique ». L'ensemble reste sobre dans les deux cas, avec des rappels au patrimoine local : la mésange à tête noire pour les étiquettes verticales, les cabanes de vigneron pour les horizontales.

Les mentions légales et affichages obligatoires (lire ci-dessous) figurent à chaque fois sur l'étiquette : « Au début, on avait placé ça sur la contre-étiquette (à l'arrière de la bouteille), mais ça représente un coût. On les a finalement placées sur le côté de l'étiquette principale, et renoncé à la contre-étiquette ». Maintenant qu'on a fait le tour de la bouteille et de l'étiquette, il va quand même être temps de le goûter ce vin de Corrèze ! ■

Salon des vins de terroir et des produits régionaux, parc de la Ramie à Seclin, aujourd'hui de 10 h à 20 h, lundi de 10 h à 17 h. www.vins-de-terroir.com.

LES MENTIONS OBLIGATOIRES
SUR LES ÉTIQUETTES

Les étiquettes (ou contre-étiquettes) des bouteilles de vin doivent contenir huit mentions obligatoires (neuf pour les vins mousseux et champagnes) : la dénomination de la catégorie de vin, le titre alcoolique, la provenance géographique, l'appellation, le nom de l'embouteilleur, le numéro de lot, les allergènes (les fameux sulfites), le message sanitaire pour les femmes enceintes. Les mousseux doivent en plus mentionner la teneur en sucre (brut, sec, demi-sec, doux...). Les mentions de millésime, du nom de l'exploitation ou le nom du cépage ne sont pas obligatoires.

Ville de Fretin

25^{ème} anniversaire

Salon des Vins, Bières et Produits Régionaux

Du samedi 3 novembre de 10h à 19h
au dimanche 4 novembre de 10h à 18h

Gagnez le panier du salon composé par les exposants
Inauguration officielle le samedi 3 à 11h
Salle des sports rue Alfred Cousin

Entrée
Gratuite

www.ville-fretin.fr
Renseignements au 03 20 64 67 40

BENSIMON MODE - ACCESSOIRES - CHAUSSURES
STOCK * INVITATION
GRANDE VENTE

L'Éphémère
410, rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL
facebook.com/lephemere
[wasquehal](http://wasquehal.com)

www.bensimon.com

MARDI 6 NOVEMBRE : 10h-20h
MERCREDI 7 NOVEMBRE : 10h-19h
JEUDI 8 NOVEMBRE : 10h-19h
VENDREDI 9 NOVEMBRE : 10h-13h

www.lephemere.com